



**HAL**  
open science

# LA PAROLE COMME BROUILLON CONTINU : LES REFORMULATIONS RÉPARATRICES

Denis Apothéloz

► **To cite this version:**

Denis Apothéloz. LA PAROLE COMME BROUILLON CONTINU : LES REFORMULATIONS RÉPARATRICES. 2014. hal-01088934

**HAL Id: hal-01088934**

**<https://hal.science/hal-01088934v1>**

Preprint submitted on 1 Dec 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre initialement prévu pour :  
Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang, 2012.

## **LA PAROLE COMME BROUILLON CONTINU : LES REFORMULATIONS RÉPARATRICES**

Denis Apothéloz

### **1. INTRODUCTION**

Dans les chapitres qui précèdent, nous avons traité les séquences micro-syntaxiques et macro-syntaxiques comme si elles étaient les produits d'un programme syntagmatique fonctionnant de façon linéaire, déterministe et sans accroc. Or, de très nombreux faits indiquent qu'il n'en va pas toujours ainsi.

Ces dernières décennies, un nombre croissant de travaux ont attiré l'attention sur toutes sortes de phénomènes propres à l'oral ordinaire : formulations abandonnées ou à peine amorcées (bribes), marques d'hésitation de toutes sortes (piétinements, recherches lexicales), production de structures hybrides, autocorrections et autres "remords", etc<sup>1</sup>. Tous ces phénomènes, longtemps disqualifiés au motif qu'il s'agissait d'incidents de performance, ont pour point commun d'être inséparables de la parole improvisée et engagée dans une situation d'interaction concrète. Ils sont par eux-mêmes révélateurs de la complexité des opérations qui interviennent lors de la mise en œuvre des programmes syntagmatiques. C'est pourquoi de plus en plus de chercheurs tendent aujourd'hui à les considérer comme normaux. Leur dynamique même apparaît riche d'informations sur les contraintes que représente, pour les sujets parlants, le traitement *on line* des structures linguistiques et discursives, sur la plasticité de ces structures et sur leur caractère adaptatif, en particulier lorsqu'elles sont manipulées dans un environnement où toutes sortes d'impondérables sont susceptibles de perturber le cours de la formulation.

C'est à cette dimension de la parole considérée sous son aspect de "brouillon continu" qu'est consacré le présent chapitre. Nous aurons notamment l'occasion de voir que la

---

<sup>1</sup> Nous pensons ici en particulier aux travaux accomplis par le Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe, ainsi qu'à ceux qui sont issus de ce qu'on appelle de plus en plus souvent aujourd'hui la linguistique interactionnelle (notamment l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologique). Mais certains de ces phénomènes ont aussi été abordés dans une perspective sociolinguistique (voir par exemple Laforest 1998).

notion d'incident ne présente pas toujours le caractère d'évidence qu'on a généralement voulu, implicitement ou explicitement, lui attribuer, et que la frontière entre ce qui relève de la manifestation du "système" et ce qui relève d'un "dysfonctionnement" de celui-ci est en définitive tributaire du modèle que le linguiste élabore à partir de ses observations.

Mais, avant d'aborder l'examen de ces phénomènes, il convient de nous arrêter un instant sur deux problèmes particuliers : celui que pose l'analyse des constructions incomplètes, et celui que pose le repérage même des incidents de formulation.

## 2. L'ANALYSE DES CONSTRUCTIONS INCOMPLÈTES

Il s'agit ici d'une question centrale, puisque, comme on va le voir, l'étude des formulations inachevées implique nécessairement un travail de reconstitution ou d'extrapolation.

### 2.1. Un exemple

Soit l'extrait suivant, à première vue des plus simples :

- (1) j'ai pas/ eu d'enfance tu comprends\\ *moi mes cadeaux/ c'est des pou- on m= donne des poupées\ encore aujourd'hui\.. et des peluches*\\ (Prof. de danse, p. 5)

Examinons la séquence en italiques. Après la clause cadre *moi*, le locuteur s'engage dans une unité macro-syntaxique biclausale (de type pseudo-clivée). L'interruption se produit au cours de la formulation de la seconde clause de cette unité (*c'est des pou-*). Suite à cette interruption, le locuteur paraît reformuler sa pensée sous la forme d'une clause unique (*on m= donne des poupées*). Celle-ci est ensuite complétée par deux énonciations successives, qui sont comme deux retouches, deux ajouts ("épexégèses", au sens de Bally) apportées à la clause *on m= donne des poupées*. Le problème est ici de déterminer de quelle séquence la clause *on m= donne des poupées* est la continuation ; ou, ce qui revient au même, quelle séquence cette clause reformulative est censée "recouvrir" et en quelque sorte annuler.

Deux solutions au moins peuvent être envisagées, représentées ci-dessous par une notation consistant à superposer le segment abandonné (l'amorce) et le segment réparateur censé lui être substitué (la reformulation).

- (1a) moi mes cadeaux c'est des pou-  
on m= donne des poupées
- (1b) moi mes cadeaux c'est des pou-  
on m= donne des poupées

La solution (1a) consiste interpréter la clause reformulative comme la continuation de *mes cadeaux*. La structure qui résulte de cette opération est donc une période “préparation + action”, appartenant au type *nominativus pendens* (*mes cadeaux on m=donne des poupées*). La solution (1b) consiste quant à elle interpréter la clause reformulative comme la continuation de la clause cadre *moi*. Au total on aurait donc, dans la version corrigée (1a), une séquence de trois clauses : *moi # mes cadeaux # on m= donne des poupées* ; et dans la version corrigée (1b), une séquence de deux clauses : *moi # on m= donne des poupées*<sup>2</sup>.

On notera que, quelle que soit l'interprétation, il y a de toute façon, dans cet extrait, ce que nous appellerons un changement de programme syntagmatique. Mais dans l'interprétation (1b), ce changement s'accompagne de l'abandon d'une combinatoire macro-syntaxique (*mes cadeaux # c'est des poupée*) pour une combinatoire micro-syntaxique (*on m= donne des poupées*) ; tandis que dans (1a), la reformulation conserve la logique macro-syntaxique de la formulation abandonnée : il y a seulement substitution d'un *nominativus pendens* à une pseudo-clivée (donc d'une formulation réputée très orale et généralement sanctionnée négativement par le norme, à une construction tout ce qu'il y a de plus standard).

## 2.2. Hypothèses explicatives

En faveur de l'interprétation (1b) pourrait être invoqué un argument sémantique. L'une des raisons de l'abandon de la pseudo-clivée se trouve en effet peut-être dans l'ambiguïté de sa clause préparatoire *mes cadeaux*, qui est apte à signifier soit « les cadeaux que je donne » soit « les cadeaux que je reçois ». Cette ambiguïté, ou cette sous-détermination du sens, serait d'ailleurs maintenue par la pseudo-clivée telle qu'elle est amorcée (cf. *moi mes cadeaux c'est des poupées*). On pourrait dès lors formuler l'hypothèse que c'est la perception de ce problème qui a conduit le locuteur à abandonner le programme pseudo-clivé, y compris sa clause gauche *mes cadeaux*, pour lui substituer une clause unique ne présentant pas cette ambiguïté (*moi on m= donne des poupées*) !

<sup>2</sup> A cette réserve près, toutefois, qu'on peut légitimement s'interroger sur le statut du pronom *moi* dans des séquences comme *moi mes, moi je*, etc. On reviendra plus loin sur ce point.

Cependant cet argument n'écarte pas complètement la solution (1a). Il n'est en effet pas impossible non plus que le locuteur, ayant perçu en cours de formulation l'ambiguïté qui vient d'être signalée, ait maintenu l'expression *mes cadeaux* tout en la réaffectant en cours de formulation à une autre structure macro-syntaxique que celle initialement prévue : amorçant la formulation d'un programme pseudo-clivé, il l'achèverait avec un programme de type *nominativus pendens*, le segment gauche de la pseudo-clivée étant rétrospectivement réinterprété comme le syntagme "suspendu". De tels recyclages du matériau linguistique sont fréquents dans l'improvisation orale, et nous aurons l'occasion d'en examiner plusieurs exemples dans ce chapitre. Selon cette interprétation, la clause *on m= donne des poupées* accomplirait une double tâche : celle de spécifier le sens du syntagme *mes cadeaux* (cadeaux dont on apprend maintenant que le locuteur les *reçoit*) ; et celle de préciser la nature de ces cadeaux (que ce sont des poupées).

Il est d'ailleurs intéressant de constater que la période *mes cadeaux on m= donne des poupées* réalise sémantiquement, de fait, un schéma d'identification, exactement comme n'importe quelle pseudo-clivée (mais sans en utiliser les outils grammaticaux) : *mes cadeaux* désigne ce que nous avons appelé, au Chapitre IX, un objet référentiellement non repéré ; et la clause prédicative confère à cet objet un repérage référentiel (*des poupées*). Dans l'interprétation (1a), la structure abandonnée et celle qui lui est substituée ont donc en commun davantage que le fait d'être des périodes macro-syntaxiques ; ce sont aussi des séquences qui forment toutes deux un schéma d'identification !

### **2.3. Enseignements**

Ces analyses soulèvent un problème important, caractéristique des reformulations à fonction de réparation. Ce problème tient tout entier dans la question suivante : que devient une séquence incomplète quand elle fait l'objet d'une reformulation réparatrice, autrement dit d'une énonciation qui vise tout à la fois l'annulation et la substitution ?

Reprenons l'exemple ci-dessus. Ce qui est effectivement abandonné, suite à la reformulation, c'est la mise en œuvre d'un programme syntagmatique, et non pas l'amorce qui a été effectivement produite. Il s'agit là bien plus que d'une nuance. La meilleure preuve en est précisément que la construction amorcée et réparée n'est pas nécessairement effacée ; elle peut être recyclée dans une autre construction. Autrement dit, une autocorrection ne saurait être réduite à une pure substitution de segments. A cet égard, la représentation en colonnes adoptée ci-dessus est trompeuse. Ainsi, dans l'interprétation (1b), la clause *on m= donne des poupées* n'annule vraisemblablement

pas le segment *mes cadeau* ; plus exactement, elle n'annule pas le fait que le sens de ce syntagme ait été produit, et que sa production ait laissé une trace dans la mémoire discursive. Si l'annulation était totale, la formulation définitive serait en effet elle aussi sous-spécifiée sémantiquement, compte tenu du sens du verbe *donner* (donner à titre de cadeau, ou donner à titre de simple transfert, ou à un autre titre, etc.). Le locuteur aurait alors remplacé une sous-spécification sémantique par une autre...

Un autre exemple montrera mieux encore le décalage qu'il peut y avoir entre ce qui se passe au plan de la séquentialité syntagmatique, et ce qui se passe au plan de l'évolution de la mémoire discursive :

- (2) et: et j'ai entendu: la mère d'un de mes camarades qui. du même âge que moi. qui avait eu tellement peur pour euh: ses ses fils elle avait un autre fils plus âgé qui ét- qui. qui était parti avec un fusil dans la Résistance. et cette femme avait eu tellement peur pour son fils. euh qu'elle en était comme folle de euh: de rage et elle voulait. elle-même de ses propres mains tuer cet Allemand (Gars, Lic-92,7 Marcellin 26,15)

Le locuteur s'engage tout d'abord dans une formulation qu'on peut reconstruire comme suit (les parenthèses carrées indiquent les deux incises parenthétiques) :

- (2a) j'ai entendu la mère d'un de mes camarades [...] qui avait eu tellement peur pour ses fils [...] qu'elle en était comme folle de rage...

Cependant, à cause vraisemblablement des deux interruptions parenthétiques (*du même âge que moi* et *elle avait un autre fils plus âgé qui était parti avec un fusil dans la Résistance*), il abandonne cette construction (qui est une corrélatrice) et lui en substitue une autre qu'il développe jusqu'à son terme (*cette femme avait eu tellement peur pour son fils. euh qu'elle en était comme folle de euh: de rage et elle voulait. elle-même de ses propres mains tuer cet Allemand*). Or, cet abandon syntaxique s'accompagne très clairement ici d'un recyclage au plan sémantique : l'anaphore démonstrative *cette femme*, par laquelle débute la reformulation réparatrice, reprend toutes les informations qui ont été données dans la séquence abandonnée à propos de la femme en question : qu'elle est la « mère d'un de mes camarades », qu'elle « avait eu un fils qui était parti avec un fusil dans la résistance », etc. Elle présuppose également que le référent de *cette femme* a été fraîchement introduit dans la mémoire discursive, opération qui est précisément le fait de la construction abandonnée. Bref, on observe dans cet exemple une absence de congruence entre ce qui se passe au plan du donné séquentiel, et ce qui se passe au plan des opérations “sémantiques” et “pragmatiques” d'incrémentation de la mémoire discursive.

De telles observations présentent un caractère paradoxal. En tout cas, elles incitent à penser qu'une conception déterministe de la formulation des structures syntagmatiques, qui n'y verrait que la réalisation mécanique de programmes, et qui de surcroît considérerait que les opérations sémantiques et pragmatiques accompagnent en parallèle l'accomplissement de ces programmes, une telle conception est peu apte à rendre compte de phénomènes de ce type.

### 3. RELATIVITÉ DE LA NOTION D'INCIDENT

Tout le monde s'accordera probablement à voir dans les faits analysés ci-dessus des incidents de la mise en discours. La notion même de réparation, que nous avons utilisée, présuppose une telle interprétation. Cependant l'étude de corpus oraux montre que l'idée même d'incident est tout sauf claire.

#### 3.1. *Construction vs configuration*

Certains phénomènes qui paraissent superficiellement relever de l'incident peuvent parfois s'expliquer à partir des propriétés variationnelles du système. Voyons-le sur un exemple.

- (3) Meret Openheim c'est quelqu'un que les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation (radio, 26.7.1993)

En l'absence de données prosodiques, (3) est passible de deux interprétations au moins.

– Dans la première, on dira que le locuteur s'est engagé dans une structure attributive du type : *Meret Openheim c'est quelqu'un que (...les critiques d'art ont de la peine à classer, caractériser, etc.)*, interrompue après *que*. Suite à cet abandon, il a produit la proposition *les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation*, formulation qui, de fait, annule *c'est quelqu'un que* et est la continuation de *Meret Openheim*. Il résulte alors de cette reformulation la construction détachée ("dislocation à gauche") : *Meret Openheim les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation*. Cette première interprétation revient à reconstituer, à partir de (3), une autocorrection annulant *c'est quelqu'un que*, ce qu'on peut figurer par (3a) :

- (3a) Meret Openheim c'est quelqu'un que-  
les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une  
orientation.

– Dans la seconde interprétation, l'énonciation de (3) s'est déroulée sans aucun incident. Le locuteur a produit une structure attributive normale, qui présente pour seule particularité de comporter une proposition relative "non standard". Le syntagme attributif est alors constitué par toute la séquence : *quelqu'un que les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation*. La relative *que les critiques d'art ont eu de la peine à lui trouver une orientation* est une relative avec décumul du pronom relatif, au sens de Guiraud (1966), c'est-à-dire une formulation où les deux morphèmes qui constituent ordinairement le pronom relatif (le complémenteur et le pronom<sup>3</sup>) sont produits séparément et non pas amalgamés dans une même forme. Ce type de réalisation des relatives est des plus fréquents à l'oral.

C'est donc ici l'existence d'un fait de variation (par ailleurs décrit depuis longtemps, tant dans sa dimension morpho-syntaxique que dans sa dimension sociolinguistique) qui engendre cette possibilité d'une double interprétation : l'une avec incident et reformulation réparatrice, l'autre sans aucun incident. Mais ce seul exemple devrait suffire à nous rendre attentifs au fait qu'il peut être parfois extrêmement délicat de discerner entre une situation où il y a réparation, et une situation où il y a accomplissement normal d'un programme syntagmatique. Ajoutons de surcroît que l'expérience montre que, même si l'on dispose de données prosodiques fines, il n'est pas toujours possible de trancher entre les deux interprétations !

Pour désigner ces deux situations, nous utiliserons dans la suite de ce chapitre les termes de *configuration* et de *construction*. L'interprétation "incidentielle" de (3) consiste à y voir une configuration ; son interprétation "non incidentielle" consiste à y voir une construction. Dans le premier cas, la séquence n'est pas à proprement parler le produit d'une grammaire ; elle n'est qu'un effet de surface consécutif au travail de la formulation. Dans le second cas, en revanche, la séquence produite est déductible de la grammaire du locuteur.

### **3.2. Les séquences [clause [période]]**

Nous allons revenir maintenant sur un type de séquences déjà évoqué au Chapitre 4 : il s'agit des cas où une unité macro-syntaxique (une période) est – du moins paraît être – enchâssée dans une unité micro-syntaxique (une clause), dans laquelle elle entre à titre de constituant régi (ce qu'indique la notation "[clause [période]]" utilisée dans l'intitulé de cette section). Cette situation soulève la question de savoir si on est alors en présence d'une sorte d'exception au modèle de la triple articulation exposé au Chapitre 2,

---

<sup>3</sup> Il faudrait ajouter un troisième morphème, la préposition, mais qui n'est pas amalgamé ici au dispositif relatif (cf. *à qui les critiques ont de la peine à trouver une orientation*).

exception qui serait plus ou moins régulière, plus ou moins “routinisée” et relèverait donc d’une construction ; ou si ces séquences ne sont que le résultat segmental laissé par le travail de la formulation et doivent être vues par conséquent comme des configurations<sup>4</sup>.

### 3.2.1. Cas réductibles à des séquences [[clause] [clause]]

Certaines séquences qui présentent superficiellement une organisation [clause [période]] s’expliquent par des raisons morpho-syntaxiques. Deux cas au moins relèvent de cette catégorie de phénomènes.

**3.2.1.1.** Le premier concerne les variantes pronominales et est illustré par les exemples suivants :

- (4) je téléphone simplement pour dire à Michel que nous on va partir pour un week-end très prolongé demain soir (ER, 3.6.)
- (5) comme toi tu n’étais pas là on te tient quand même au courant (ER, 2.25.)
- (6) si tu compares *l’affection que MOI je porte à mes enfants* et pis qui se VOIT qui - je suis content que ça se voie mais cette affection-là non ils ont pas pu vous l’apporter (MG/dA, 857. Les majuscules notent l’emphase prosodique)

L’extrait (4) présente en position de complétive une séquence qui a toutes les apparences d’une période “préparation (*nous*) + action (*on va partir...*)”. Cependant des suites comme *nous on, moi je, moi mon, moi ma*, etc. sont si fréquentes dans l’oral ordinaire, et souvent si démotivées, qu’on est fondé à les considérer comme des sortes de variantes allomorphiques respectivement de *nous, je, mon, ma*, etc. ; variantes sans doute dotées parfois d’une valeur pragmatique ou interactionnelle particulière, mais dont le premier élément ne saurait être considéré comme une clause cadre, du moins sans un examen plus attentif. Il en va de même dans (5) pour *toi tu*. Ces variantes “renforcées” se rencontrent d’ailleurs également dans la détermination nominale, comme le montre la relative déterminative de l’extrait (6). Interpréter dans (6) le pronom tonique comme une clause cadre reviendrait à considérer qu’une séquence macro-syntaxique post-détermine le nom, ce qui paraît, on en conviendra, assez peu vraisemblable.

---

<sup>4</sup> Ce dilemme disparaît si on conçoit la micro-syntaxe et la macro-syntaxe non comme des combinatoires relevant de paliers d’articulations radicalement distincts, mais comme des niveaux superposables, ainsi que le fait Blanche-Benveniste (2002).

**3.2.1.2.** Le second cas a déjà été discuté au Chapitre 4. Il s’agit des séquences enchâssées en position de complétive et présentant l’apparence d’une période, mais dont la proposition enchâssante n’est qu’une pseudo-principale – d’où l’appellation de “pseudo-recteurs” que Blanche-Benveniste (1989) a donnée aux verbes de ces propositions. *Penser, croire* ou *trouver* ont fréquemment cette valeur, mais en principe seulement quand ils sont fléchis à la 1<sup>ère</sup> personne du présent de l’indicatif<sup>5</sup>. La pseudo-recteur se traduit par certaines propriétés syntaxiques, décrites en détail par Blanche-Benveniste (1989). Les exemples (7)-(8) en sont une illustration.

- (7) je crois qu= les artistes// on est des passeurs/ (radio, 2002)
- (8) je pense que ce qui ce qui se rencontre très fortement ce qui est très prononcé dans notre couple c’est que la maman elle apporte la douceur la compréhension (MG/dA, 335)

L’exemple (7) présente toutes les apparences d’une construction [clause [période]]. Mais dès lors qu’on considère que *je crois que* n’est ici qu’une modalité incidente à la proposition qui suit (d’où la paraphrase « les artistes, on est à mon avis des passeurs »), et que *croire* a une valeur rectrice affaiblie (ce que traduit la possibilité qu’a *je crois* de figurer en incise), on est fondé à considérer qu’il n’y a pas véritablement enchâssement syntaxique dans ce type de formulation. De même, (8) présente l’apparence d’une pseudo-clivée enchâssée dans *je pense que* ; mais, pour les mêmes raisons, on peut considérer que cet enchâssement n’est qu’apparent. Dans la mesure où ces séquences conservent l’apparence externe de la recteur, on peut dire qu’elles se caractérisent sémiologiquement par un défaut d’iconicité constructionnelle (Apothéloz, 2003).

### 3.2.2. Enchâssements vrais

Cependant il subsiste d’assez nombreux exemples où une construction macro-syntaxique paraît bel et bien enchâssée dans une construction micro-syntaxique. En voici diverses attestations (en italiques, la période enchâssée) :

- (9) La façon qu’il conduisait on voyait bien que *la priorité il savait pas ce que c’était*. (correspondance)
- (10) c’est incroyable de penser que *des. des films très très célèbres/ les copies/ elles sont dans un état absolument invraisemblable* (radio, 2003)

---

<sup>5</sup> Benveniste (1966) avait déjà noté que de verbes comme *croire* ou *supposer* présentent la propriété singulière de changer de sens selon la personne ou le temps auquel ils sont fléchis. En disant *je crois que p*, on ne dénote pas, du moins dans la plupart des cas, une opération de pensée comme on le fait quand on dit *il croit que p* ou *il suppose que p* : on ne fait qu’affecter à *p* ce que Benveniste appelait un “indicateur de subjectivité”.

- (11) allo c'est: papa c'est aujourd'hui mardi il est seize heures je te téléphonais pour savoir où tu en étais\ et savoir si les si *tes partiels ça avait bien marché* euh (Corpus D. Dormoy, 2003)
- (12) ce qui fait qu= les Américains<sup>S</sup> croient que *la littérature française c'est le Nouveau Roman<sup>S</sup> et qu'en dehors du Nou- du Nouveau Roman<sup>S</sup> point d= salut<sup>F</sup>* (Apostrophes)
- (13) c'est le genre de cadeau qu'on te le donnerait/ tu le voudrais pas\ (oral, 2001)

Le problème que posent ces exemples peut être exprimé sous la forme de l'alternative suivante :

- soit il s'agit de configurations au sens indiqué plus haut, autrement dit de séquences résultant d'un incident survenu au cours de la réalisation d'un programme syntaxique ;
- soit il s'agit de constructions, auquel cas ces séquences résultent d'un fonctionnement normal de la grammaire du sujet parlant (quel que soit par ailleurs l'évaluation qu'on puisse porter sur cette dernière : variante sociolectale, etc.).

Compte tenu de la fréquence relativement importante de ce type de formulations, mais aussi de l'intuition qu'on peut avoir à l'égard des exemples ci-dessus, on est amené à considérer qu'il n'y a dans ces extraits aucun incident d'aucune sorte. Mais un autre argument encore peut être invoqué en faveur d'une interprétation constructionnelle de ces séquences. C'est le suivant :

Qu'y a-t-il d'étonnant au fond dans ces formulations ? Plus exactement, en quoi peuvent-elles paraître transgressives ? – Essentiellement, nous semble-t-il, par le fait qu'un constituant catégorisé comme macro-syntaxique (signalé par des caractères italiques) y vient occuper une position réservée en principe à un constituant catégorisé comme propositionnel, donc comme un constituant micro-syntaxique. La transgression consiste autrement dit ici en une discordance entre la catégorie que définit une position syntaxique, et celle du constituant qui vient occuper cette position. Or, ce type de discordance s'observe en réalité assez souvent. Il explique par exemple des productions comme (14)-(15) :

- (14) [...] elle est incapable de rendre compte de comment l'architecture formelle est rendue pertinente dans les pratiques langagières par les acteurs sociaux eux-mêmes. (écrit scientifique, 1995 ; "elle" renvoie à une certaine conception du rapport entre langage et contexte)
- (15) alors toute- pendant des siècles tout d= même précisément la France a. le SYStème français a été que. d'accord i- dans les sciences on n= peut pas

tout dire unqu=ment avec euh: les les les dix mille mots du français euh:  
central<sup>F</sup> ok<sup>F</sup> très bien<sup>F</sup> (Cellard)

Chacun de ces extraits se caractérise par un phénomène de discordance catégorielle. Dans (14), la position régie par *elle est incapable de rendre compte de* sélectionne normalement un syntagme nominal (on attend donc un constituant comme : *la façon dont l'architecture formelle est rendue pertinente...*). Or cette position est occupée ici par un constituant propositionnel (*comment l'architecture formelle est rendue pertinente dans les pratiques langagières...*). Et dans (15), la proposition principale *le système français a été que* sélectionne ou projette normalement une complétive (par exemple : *il faut accepter qu'on ne puisse pas tout dire avec...*), éventuellement une proposition infinitive (*a été de reconnaître que dans les science on ne peut pas tout dire avec...*). Or cette position est occupée par une énonciation rapportée sur le mode direct, en l'occurrence une énonciation marquée par une modalité assertive.

Au vu de tels exemples, on est donc amené à se demander si des formulations comme (9) à (13) ne sont pas tout banalement des attestations du même genre de phénomène, mais impliquant cette fois-ci des constituants macro-syntaxiques. Après tout, on ne voit pas pourquoi, dans la mesure où ils sont grammaticalisés, les constituants macro-syntaxiques échapperaient à ce type d'extension que, s'agissant d'autres catégories, les diachroniciens décrivent d'ailleurs régulièrement comme un mécanisme d'analogie. A titre d'argument supplémentaire, on peut ajouter que des séquences comme (9) à (13) sont souvent traitées prosodiquement comme des unités macro-syntaxiques, si on en croit les observations rapportées par Simon (2001).

Quand elles ne s'accompagnent d'aucune marque d'hésitation ou de bredouillement, et dans la mesure où elles sont routinisées, donc répétables, ces séquences doivent donc être considérées comme de vraies constructions. Tout au plus peut-on y voir des attestations d'une modification en cours du système, de indices de quelque français "avancé"<sup>6</sup>.

## 4. LES REFORMULATIONS RÉPARATRICES

### 4.1. *Les changements de combinatoire syntagmatique*

Les phénomènes qui vont nous retenir maintenant sont les reformulations réparatrices, plus exactement celles qui consistent à interrompre la formulation d'une construction et

---

<sup>6</sup> Sur ce point, nous regardons aujourd'hui de façon critique ce que nous avons nous mêmes écrit dans Apothéloz & Zay (1999).

à la reformuler en changeant de combinatoire syntagmatique, soit par abandon d'un programme micro-syntaxique pour un programme macro-syntaxique, soit l'inverse. L'exemple (16) illustre ce phénomène :<sup>7</sup>

- (16) mais dans les sociétés ouvertes dans dans le capitalisme où nous sommes. on ne peut pas savoir si: euh: à l'assemblée générale extraordinaire le projet présenté par le conseil d'administration puisque c'est le conseil d'administration de la société anonyme qui. prép- qui convoque l'assemblée des actionnaires bon ben le projet euh: présenté par le conseil d'adminis- de d'administration dans: son rapport à l'assemblée générale des actionnaires on ne peut pas savoir s'il obtiendra la majorité requise (Gars, Castag)

Compte tenu de l'ensemble de cet extrait, on peut considérer que le locuteur a commencé par s'engager dans une formulation extrapolable ainsi :

- (16a) mais dans les sociétés ouvertes dans le capitalisme où nous sommes on ne peut pas savoir si à l'assemblée générale extraordinaire le projet présenté par le conseil d'administration [puisque...] obtiendra la majorité requise

En dépit de sa complexité et de sa relative longueur, il s'agit clairement d'une construction micro-syntaxique. Cette construction est abandonnée, suite vraisemblablement aux perturbations provoquées par l'énoncé parenthétique débutant par *puisque* et à quelques hésitations. Le locuteur entreprend alors de reformuler son propos, mais cette fois-ci en optant pour une construction macro-syntaxique de type détachement à gauche.

- (16b) bon ben le projet euh: présenté par le conseil d'adminis- de d'administration dans: son rapport à l'assemblée générale des actionnaires on ne peut pas savoir s'il obtiendra la majorité requise

Il est intéressant d'observer que lors de cette reformulation, le locuteur prend soin de répéter certains des éléments de la structure abandonnée (en substance : *le projet présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale*), mais pas tous (n'est pas repris : *dans les sociétés ouvertes dans le capitalisme où nous sommes*). Ce genre

---

<sup>7</sup> Un certain nombre d'exemples ont été transcrits par nous : nous indiquons ci-dessous les principales conventions de transcription utilisées. Nous avons par contre conservé les transcriptions d'origine pour les emprunts à d'autres corpus, ce qui explique les différences de notation d'un exemple à l'autre. Le point signale une pause, le double point un allongement vocalique. Les symboles 'S' et 'F' en exposant marquent respectivement la perception d'une frontière "continuative" et "finale" (dans certains exemples, ce sont les barres obliques ' / ' et ' \ ' qui sont utilisées); les signes '+ ' ou '- ' leur sont parfois associés pour signaler une réalisation phonétique particulière, soit plus haute soit plus basse qu'usuellement. Le symbole 'A' indique un constituant en appendice, mélodiquement "plat". Un segment élidé ou manquant est représenté par '= ', la réalisation d'un accent par l'utilisation des petites capitales pour la syllabe accentuée. La flèche vers le bas ' ↓ ' signale un décrochement local de registre; le symbole ' ° ' encadre un segment parenthétique prosodiquement marqué.

de réparation est assez fréquent quand, à force de rallonges successives, peuvent survenir des problèmes de mémorisation de la construction en cours. Certains écrivains ont même produit des contrefaçons littéraires de ce phénomène, comme le montre cet extrait de H. Monnier.

- (17) C'était une fameuse affaire, allez, que celle-là ; je me rappelle que, le matin de Wagram, un capitaine d'chez nous, un nommé Lefèvre, un homme plein d'esprit, qu'est maintenant retiré du côté de la Loire, par là-bas. Ce capitaine, c'était donc, comme j'vous disais, un homme plein d'esprit ; il avait des moustaches grises énormes, comme vot'avant-bras... [...] Eh bien ! ce capitaine-là, qui s'appelait Lefèvre, qu'était plein d'esprit, qu'appelait des bouteilles de vin des godiveaux, [...] eh bien ! cet homme-là, le brave des braves, c'était le brave, le plus brave des braves ! eh bien ! il n'est ni décoré ni rien [...] (Henry Monnier, *Scènes populaires*, p. 173)

Les exemples que nous allons étudier dans ce chapitre présentent donc tous au minimum les deux caractéristiques suivantes :

- d'une part, ils comportent une reformulation à fonction réparatrice, faisant suite à une formulation antérieure incomplète ou complète (nous verrons plus loin pourquoi cette deuxième éventualité doit également être envisagée) ;
- d'autre part, la première et la seconde formulations se distinguent par le fait qu'elles ne réalisent pas le même type de combinatoire : la première construit (ou projette, quand elle est incomplète) une unité micro-syntaxique, tandis que la seconde construit une unité macro-syntaxique – ou l'inverse.

Ce type de données conduit assez naturellement à poser les questions suivantes, auxquelles nous tenterons d'apporter des éléments de réponse :

- Y a-t-il des contextes ou des faits discursifs qui sont propices à ces changements de combinatoire ?
- Certains contextes ou faits discursifs favorisent-ils spécifiquement l'abandon d'une construction micro-syntaxique pour une construction macro-syntaxique ? ou l'inverse ? Quelle est, en d'autres termes, l'étiologie des changements de combinatoire syntagmatique ?
- Ces reformulations à fonction réparatrice peuvent-elles nous apporter des informations concernant les fonctionnalités (discursives, cognitives, mémorielles, interactives...) propres aux configurations micro-syntaxiques et macro-syntaxiques ?

## 4.2. Principaux types de changements de combinatoire syntagmatique

Les reformulations s'accompagnant d'un changement combinatoire présentent une très grande variété de formes. Il semble cependant que quatre types principaux peuvent être dégagés<sup>8</sup>.

### **Type 1 : Premier brouillon – second brouillon**

C'est la situation, déjà évoquée ci-dessus, où formulation et reformulation sont toutes deux complètes, sans trace apparente d'un quelconque incident. Ces cas sont intéressants dans la mesure où ils conduisent à s'interroger, d'une part sur les raisons de la reformulation dans une autre combinatoire, d'autre part sur la notion de reformulation proprement dite, c'est-à-dire sur l'idée d'un invariant sémantique. Dans l'exemple ci-après, le locuteur produit d'abord une séquence macro-syntagmatique, puis en reformule le contenu dans une clause unique.

- (18) ce qui l'a euh + ce qui l'a sollicité si tu veux c'est c'est le contexte + il a fait attention au contexte (in Roubaud 2000: 370)

Certains enchaînements de ce type peuvent être l'indice d'une difficulté apparue après coup ; par exemple, comme c'est peut-être le cas ici, la reconnaissance d'une ambiguïté due à un problème d'homonymie (*ce qui l'a / ce qu'il a*). Le tout apparaît alors, rétrospectivement, comme enchaînant ce qu'on pourrait appeler un "premier brouillon" et un "second brouillon" du même contenu sémantique. On voit maintenant pourquoi, en dépit de l'absence de marque d'incident, il est intéressant de faire une place à ce type de reformulation. Un exemple comme (18) montre que tout mouvement reformulatif pose le problème de déterminer s'il comporte une dimension de réparation et, le cas échéant, sur quel paramètre porte la réparation.

### **Type 2 : Abandon-reformulation**

A la différence du type 1, le locuteur laisse ici à l'état inachevé une première formulation, à laquelle il substitue une seconde formulation qu'il mène en principe jusqu'à son terme.

- (19) alors qu'est-ce que - l'argot<sup>S</sup> c'était quoi<sup>F</sup> (L. orale-écrite, 2 face A, 108)

---

<sup>8</sup> Nous ne décrivons ici que très sommairement chacun de ces types. Pour une présentation détaillée, ainsi que des résultats quantitatifs, voir Apothéloz & Zay (1999).

Dans ce bref extrait, le locuteur abandonne une première formulation de sa question, qu'on peut extrapoler comme : *alors qu'est-ce que (c'est) l'argot ?* Cette séquence micro-syntaxique est remplacée par une séquence macro-syntaxique : *l'argot # c'était quoi*). On voit ici toute l'importance des indications prosodiques, qui permettent d'identifier une interruption après *qu'est-ce que*, puis l'amorçage d'une nouvelle construction à partir du SN *l'argot*. Sans ces indications, l'hypothèse d'une succession de deux clauses interrogatives complètes (*qu'est-ce que l'argot ? c'était quoi ?*) ne pourrait pas être écartée.

### ***Type 3 : Abandon-reformulation avec syllepse syntagmatique***

Quand une construction est abandonnée, il arrive parfois qu'un segment de celle-ci soit réaffecté tel quel, sans être répété, à une autre construction que celle dans laquelle et pour laquelle il avait été initialement produit. Il y a alors réinterprétation du statut syntagmatique de ce segment, de sorte que celui-ci cumule deux fonctions distinctes selon qu'on l'intègre à ce qui le précède ou à ce qui le suit (d'où l'étiquette de syllepse syntagmatique). Ce phénomène se produit dans (20).

- (20) et puis euh les les deux autres amis le journaliste et l'avocat ont senti +  
on a on a senti dans le film que en fait c'était l'heure de leur vengeance  
(in : Cappeau 1999: 234)

Le locuteur commence par s'engager dans une construction micro-syntaxique (*les les deux autres amis le journaliste et l'avocat ont senti...*), qu'il abandonne. Il s'engage ensuite dans une réparation consistant à recycler sans le répéter le syntagme énumératif de la construction abandonnée, en lui faisant jouer le rôle de syntagme détaché à gauche dans le cadre d'une construction macro-syntaxique (*les les deux autres amis le journaliste et l'avocat # on a senti dans le film que en fait c'était l'heure de leur vengeance*). Il résulte de cette manœuvre réparatrice que le syntagme énumératif *les deux autres amis le journaliste et l'avocat* se voit doté successivement de deux statuts syntagmatiques distincts : celui de sujet syntaxique dans une clause, puis celui de clause cadre dans une construction détachée<sup>9</sup>. Ce double statut d'une même occurrence justifie l'appellation de syllepse syntagmatique.

### ***Type 4 : Abandon-reformulation avec syllepse non fidèle***

Il s'agit d'une configuration analogue de la précédente, à ceci près toutefois qu'il y a ici réinterprétation non seulement du statut syntagmatique d'un segment, comme dans le

---

<sup>9</sup> Le segment *le journaliste et l'avocat* est en fait ici une incise, qui rappelle ou spécifie qui sont les personnes désignées par *les deux autres amis*, mais ce point ne change rien à notre analyse.

type 3, mais également de sa réalisation formelle. L'extrait (21) fait voir de quoi il s'agit :

- (21) et euh: m- moi j'ai gardé<sup>S</sup> c'est une sorte de: de nostalgie pour pour ce pays et pour sa langue<sup>F+</sup> (Apostrophes)

Le locuteur formule l'amorce d'une séquence micro-syntaxique, qui projette un régime direct (*moi j'ai gardé une sorte de nostalgie*). Cependant cette construction est abandonnée après la formulation du verbe, et le locuteur poursuit avec une clause identificative (*c'est une sorte de nostalgie...*), comme s'il s'était engagé auparavant dans un programme de type pseudo-clivée : *moi ce que j'ai gardé c'est une sorte de nostalgie...* Il y a donc syllepse syntagmatique sur la première séquence, la "non-fidélité" de celle-ci tenant à l'écart qu'il y a entre *moi j'ai gardé* et *moi ce que j'ai gardé*.

Ce mode de réparation est voisin du type 3, dans la mesure où il est fondé sur le recyclage d'un segment. Toutefois ce recyclage transforme ici non seulement le statut syntagmatique du segment recyclé, mais sa forme même. Un problème que soulève ce type de configuration est celui de savoir si le locuteur a mal mémorisé ce qu'il a effectivement produit, ou s'il n'a fait que passer nonchalamment sur un "détail" de la formulation. Le première éventualité engage des questions relatives au traitement cognitif des structures linguistiques ; tandis que la seconde engage la problématique de l'attitude générale du locuteur vis-à-vis de la norme.

Des recyclages comme ceux des types 3 et 4 ont parfois été décrits comme des structures hybrides et rapprochés des mots-valises (Boutet & Fiala 1986). Ainsi, nos syllepses syntagmatiques seraient en quelque sorte l'équivalent, au plan de la syntaxe, de ce qu'est un mot comme *rurbain* (*rural* + *urbain*) au plan du lexique. Cette comparaison a le mérite de faire voir que dans les deux cas, un même segment appartient à deux unités distinctes et regarde simultanément à sa gauche et à sa droite (ici, le segment *-ur-*, fragment de *rural* et de *urbain*). Elle est cependant quelque peu trompeuse pour la raison suivante :

Des configurations comme les syllepses syntagmatiques ne sont en principe pas des produits de la grammaire du sujet parlant. L'hybridation n'est, dans les exemples ci-dessus, qu'un effet de surface consécutif au travail de la formulation. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous préférons les désigner comme des configurations et non comme des constructions. Or les mots-valises sont clairement des constructions : ils relèvent d'un mode de formation du lexique certes marginal, mais néanmoins

productif<sup>10</sup>. En d'autres termes, alors que les mots-valises sont déductibles des principes constructionnels d'une morphologie, les syllepses syntagmatiques relèvent de mécanismes adaptatifs : adaptation de ce qui est en train d'être dit à ce qui vient d'être dit, à des événements situationnels imprévus, à une réaction de l'allocutaire, etc. Ces remarques montrent – si cela était encore nécessaire – qu'il n'est pas possible d'analyser les phénomènes qui nous intéressent ici sans réintégrer dans la description linguistique le paramètre temporel.

## **5. CAUSES ET CIRCONSTANCES DES CHANGEMENTS DE COMBINATOIRE SYNTAGMATIQUE**

L'examen d'un grand nombre d'exemples de ce type fait apparaître qu'il existe des circonstances (discursives, énonciatives, interactionnelles notamment) qui constituent des terrains favorables aux incidents de formulation, et par conséquent à des réparations comme celles que nous venons de présenter. Nous allons maintenant passer en revue quelques-unes de ces circonstances en les regroupant sous cinq rubriques principales. L'un de nos objectifs est d'essayer de saisir les fonctionnalités respectives des configurations micro-syntagmatiques et macro-syntagmatiques, en partant de l'hypothèse que le changement de combinatoire constitue, pour les usagers de la langue, une ressource formelle qui est à leur disposition pour traiter toutes sortes de problèmes liés à l'exercice de la parole en situation d'interaction concrète (Apothéloz & Zay, 2003).

### ***5.1. Énonciations parenthétiques, énumérations longues et rajouts multiples***

On peut définir une énonciation parenthétique comme l'interruption d'un programme discursif P1, la réalisation d'un programme P2 (la parenthèse proprement dite), puis la reprise et la continuation du programme maître P1 – étant entendu qu'au cours de ce processus, P1 et P2 ne sont pas nécessairement accomplis jusqu'à leur terme. Une parenthèse est donc le lieu d'un traitement en parallèle de deux énonciations indépendantes (Zay 1995). Pour cette raison elle occasionne des contraintes particulières, notamment au plan mémoriel. Ces contraintes laissent un certain nombre de traces. Ainsi nous aurons l'occasion d'observer que, après P2, au début de la reprise de P1, il y a souvent répétition d'une partie du matériau linguistique du programme interrompu, comme en guise d'ostension de la reprise elle-même. Cette répétition est le plus souvent

---

<sup>10</sup> Du moins, ce sont des constructions dans la très grande majorité des cas. Mais des séquences en tous points similaires à des mots-valises peuvent être produites accidentellement par télescopage de deux lexèmes dans une phase de bafouillage. Comme dans cet exemple entendu à la radio : *on n'imagine pas l'incroyable pression qui s'existe s'exerce sur un chef* (oral, 2001). On verra dans ce *s'existe*, selon sa religion (saussurien, freudien...), soit un pur incident, trace d'une hésitation entre *existe* et *s'exerce*, soit l'intrusion intempestive d'une instance libidinale (le cumul n'étant pas interdit !).

fidèle, mais on observe parfois diverses modifications (Delomier & Morel 1986). D'autres phénomènes accompagnant les énonciations parenthétiques semblent bel et bien confirmer que celles-ci peuvent avoir un effet perturbateur sur la réalisation du programme maître P1. L'une des manifestations de cet effet est que P1 est assez souvent repris sous une forme modifiée, ainsi qu'on l'a vu avec les exemples (2) et (16) ci-dessus.

Peuvent aussi avoir un effet perturbateur analogue les énumérations particulièrement longues, ou celles qui, à force d'ajouts successifs, prennent une ampleur non prévue initialement. La perturbation est encore accrue quand elles s'accompagnent d'hésitations, de piétinements sur le lexique (recherche lexicale) et d'autres phénomènes analogues caractéristiques de l'improvisation orale.

Voici divers exemples illustrant ce genre d'incident :

- (22) d'ailleurs<sup>S</sup> dans l'histoire de notre société<sup>S</sup> il y a eu: euh: un enfant qui a: *un enfant entre guillemets<sup>F+</sup>*. euh qui a: tellement prospéré<sup>S</sup>. qu'il a échappé vol- *de par la volonté des patrons d'ailleurs qui: qui l'ont: vendu à un groupe financier. plus important qu'eux-mêmes<sup>F+</sup>*. qui a échappé à notre holding<sup>S</sup>. et: qui a poursuivi sa route<sup>F</sup> (Gars, Castag, 33)
- (23) mais la France<sup>S</sup> grâce à cette politique<sup>S</sup>. menée euh notamment euh par monsieur Bérégovoy<sup>S</sup>. euh s- s- s'est mise en situation<sup>S</sup> *Øtout l= monde reconnaît d'ailleurs dans l= monde<sup>S</sup>*. qu'elle est dans la situation. la meilleure<sup>S</sup> pour saisir au passage tout phénomène de croissance possible<sup>F</sup> (Poitiers, Mitterrand, partie non transcrite)
- (24) bien X il me semble que Jacques Delors euh est un homme qui se pose les problèmes euh de la mise en mouvement de cette société qu'il se dit il faut rendre *les syndicats les associations les partis politiques aussi mais aussi les citoyens* il faut les rendre davantage acteurs il faut leur épo-exposer les problèmes les contradictions les difficultés (Poitiers, Jospin2 109,23)
- (25) je ne dirais pas que ça fait avancer les choses/ *je pense que peut-être en partant de l'expérience. de ces 20 et quelques années ou même 30 années de télévision que j'ai derrière moi/* c'est que le débat politique à la télévision et à la radio d'une part a montré je le rappelle qu'il y a débat d'idées/ deuxièmement a rappelé aux Suisses. que la politique pouvait être confrontation et affrontement et pas seulement consensus/ (interview d'un journaliste, in Grobet 2002: 284)

L'exemple (22) présente deux insertions parenthétiques successives, signalées ci-dessus par des italiques. La première interrompt une relative, qui est reprise ensuite jusqu'à son terme et sans perturbation apparente. La répétition de *qui a* sert manifestement ici à signaler la reprise du programme maître P1. Mais la seconde parenthèse, beaucoup plus

longue, a des effets perturbateurs évidents. On s'aperçoit en effet que le locuteur, au moment où il reprend P1, fait comme s'il avait purgé sa mémoire de la construction corrélatrice dans laquelle il s'était préalablement engagé : au lieu de répéter et d'achever le second constituant de cette construction (...*qu'il a échappé à notre holding*), il le reformule dans la forme d'une proposition relative (...*qui a échappé à notre holding*), peut-être coordonnée à la relative précédente. Toujours est-il qu'il ne paraît conserver de la construction interrompue que les informations référentielles qu'elle a mises en mémoire, non la structure syntaxique au moyen de laquelle ces éléments ont été introduits.

L'extrait (23) présente la particularité que son énonciation parenthétique y devient, de fait, l'énonciation principale ! La parenthèse se voit attribuer deux statuts successifs. D'abord, c'est une énonciation autonome, comme n'importe quelle parenthèse interrompant un programme syntagmatique : durant sa formulation, et au vu de ce qui suit, il semble que l'énonciateur projette une formulation qu'on peut extrapoler comme (23a).

(23a) mais la France<sup>S</sup> grâce à cette politique<sup>S</sup>. menée euh notamment euh par monsieur Bérégovoy<sup>S</sup>. euh s- s- s'est mise en situation<sup>S</sup> la meilleure<sup>S</sup> pour saisir au passage tout phénomène de croissance possible<sup>F</sup>

Puis, il se trouve que cette parenthèse, parce qu'elle régit une complétive et que cette dernière n'est autre qu'une reformulation de la séquence interrompue, devient de fait le constituant principal ("action") d'une construction macro-syntaxique "préparation + action". Il y a donc réaffectation de la parenthèse (syllepse), ce qui implique une réaffectation du SN initial *la France* comme clause cadre pour la nouvelle construction. Cette dernière peut être reconstituée comme (23b).

(23b) mais la France<sup>S</sup> grâce à cette politique<sup>S</sup>. menée euh notamment euh par monsieur Bérégovoy<sup>S</sup>. Øtout l= monde reconnaît d'ailleurs dans l= monde<sup>S</sup>. qu'elle est dans la situation. la meilleure<sup>S</sup> pour saisir au passage tout phénomène de croissance possible<sup>F</sup>

L'exemple (24) témoigne du même type d'effet perturbateur, mais ici suite à une énumération. D'abord engagé dans une construction attributive de type *il faut rendre X Y*, le locuteur en vient à produire une énumération relativement longue pour *X* (signalée ci-dessus en italiques) ; puis, suite à cette énumération, à débiter une nouvelle clause comme s'il s'était engagé dans une construction macro-syntaxique. D'où une syllepse sur le syntagme énumératif, complément direct du verbe *rendre* d'abord, clause cadre d'une période macro-syntaxique ensuite. Il s'agit donc d'une reformulation de type 3. On notera que tout ceci se produit dans un contexte de discours rapporté, vraisemblablement sur le mode direct.

Quant à (25), c'est un exemple de syllepse non fidèle analogue à (21). Le locuteur s'engage dans une construction complétive (*je pense que peut-être...*) et celle-ci, suite vraisemblablement à la participiale, qui retarde la formulation de la complétive proprement dite, se voit transformée en une pseudo-clivée (*ce que je pense... c'est que...*).

## 5.2. Impasses ou ambiguïtés syntaxiques, remords lexicaux et difficultés analogues

Certaines reformulations réparatrices semblent causées par ce qu'on pourrait appeler une impasse syntaxique, ou par des choix lexicaux conduisant à ce type d'impasse. Dans ces situations, le locuteur paraît typiquement piégé par les choix lexicaux ou syntaxiques dans lesquels il s'est engagé, qui le conduisent dans une formulation problématique et en quelque sorte "indicible". Les exemples (26)-(27) illustrent cette situation.

- (26) et euh à l'automne dernier' euh (lentement) un de ces pins'.. est est mort de de + a crevé carrément' et j'ai constaté' que c'étaient des araignées rouges,.. (in Gülich & Kotschi 1983: 347)
- (27) Marseille est une ville très particulière en France<sup>S</sup> °que j'adore<sup>F°</sup>. pour la raison<sup>S</sup> po- enfin l'une des raisons<sup>S</sup> c'est que c'est un laboratoire social<sup>F</sup> (ex. F. Zay)

Dans (26), on peut supposer que la clause amorcée *un de ces pins est est mort de a été* ressentie comme menant à une formulation problématique : la suite permet en effet de supposer que le locuteur s'apprêtait peut-être à dire *est mort d'araignées rouges...* D'où l'option prise ensuite de formuler dans des clauses séparées, c'est-à-dire en deux étapes, la mort du pin et la cause de cette mort : *un de ces pins a crevé... et j'ai constaté que c'étaient des araignées rouges*. La logique macro-syntaxique apparaît ici comme une ressource permettant de décumuler deux opérations prédicatives dont la formulation en une seule clause aurait conduit à une séquence inappropriée au regard de la norme.

Quant à (27), il s'agit d'un cas où la cause de l'abandon du programme micro-syntaxique est vraisemblablement liée à une retouche sur le sens. On peut en effet supposer que le locuteur s'apprêtait tout d'abord à produire une séquence comme (27a)...

- (26a) Marseille est une ville très particulière en France<sup>S</sup> °que j'adore<sup>F°</sup>. pour la raison que c'est un laboratoire social<sup>F</sup>

...et que c'est la modification d'un projet de sens (*pour la raison devenant pour l'une des raisons*) qui a conduit à une impasse syntaxique (cf. *?pour l'une des raisons que c'est un laboratoire social*).

### 5.3. Incidents conversationnels ou interactionnels divers

Un autre déclencheur possible des reformulations réparatrices, et donc des changements de combinatoire, peut être un événement conversationnel ou interactionnel quelconque venant inopinément perturber la mise en mots.

- (28) A: depuis quand existe la péridurale<sup>F</sup>.. depuis longtemps<sup>S</sup> ou c'est récent<sup>F</sup>  
B: oh depuis euh... depuis que. le temps qu= ça existe<sup>S</sup> je peux pas t= dire<sup>S</sup> mais: nous qu'elle existe chez nous<sup>S</sup> depuis que:... oh y a bien.. au moins douze ans que c'est courant<sup>S</sup> (Gars, Nikoul)
- (29) A: alors qu'est-ce que- l'argot/ c'était quoi\ c'était c'était un mélan:ge de de du langage codé du milieu/. avec euh celui du p=tit peuple/  
B: ...  
A: (qui donnait ce patois qu'on a appelé l'argot)\_  
B: mm (L. orale-écrite, 2 face A, 108)

Dans l'extrait (28), A formule une question partielle en deux temps, selon une procédure fréquente à l'oral pour ce genre de question : d'abord il énonce la question partielle proprement dite (*depuis quand existe la péridurale*), puis il la reformule sous la forme d'une alternative de questions totales (*depuis longtemps ou c'est récent*). En guise de réponse, B s'engage d'abord dans un syntagme censé répondre à la question partielle (*oh depuis euh... depuis que*) ; puis il interrompt sa réponse et la reformule sous la forme d'une construction détachée, qu'il utilise d'une part pour rappeler la teneur de la question, d'autre part pour y distinguer deux sous-questions, auxquelles il apporte deux réponses distinctes : *le temps qu= ça existe je peux pas t= dire mais nous qu'elle existe chez nous depuis que:... oh y a bien.. au moins douze ans que c'est courant*. Cette manœuvre de dissociation de deux sous-questions permet à B de modifier la question qui lui est adressée de manière à pouvoir apporter la réponse qui lui paraît la plus appropriée<sup>11</sup>.

Dans (29), A produit une question (*l'argot/ c'était quoi\*) à laquelle il répond lui-même, réponse qu'il adresse à B comme une sorte de demande de confirmation (*c'était c'était*

---

<sup>11</sup> Manœuvre qui n'est pas sans rappeler ce que, dans le domaine de l'argumentation, Perelman & Olbrechts-Tyteca (1958) appelaient "dissociation des notions". Par ailleurs, l'usage du détachement comme rappel (pour lier le tour actuel au tour précédent) peut être mis en relation avec l'observation, faite par de Fornel (1988), selon qui les détachements à gauche constituent souvent le second membre d'une paire adjacente.

*un mélan:ge de de du langage codé du milieu/ avec euh celui du p=tit peuple/*). Cette demande de confirmation a la forme d'une construction attributive. Mais, devant l'absence de réaction de B, A enchaîne sur ce qu'il vient de formuler comme s'il venait de produire non pas une proposition attributive complète, mais le premier des deux segments d'une phrase clivée (*c'était un mélange du langage codé du milieu avec celui du petit peuple, qui donnait ce patois qu'on a appelé l'argot*). Cet ajout a donc pour effet de redéfinir rétrospectivement le statut syntagmatique de la construction attributive (syllepse). On assiste ainsi, dans cet extrait, au rattrapage d'un incident conversationnel (l'absence de réaction de B) au moyen d'une reformulation utilisant un tour macro-syntaxique.

#### **5.4. Gestion de la référence et rattrapage de connaissances d'arrière-plan**

On sait que dans les interactions quotidiennes, les opérations référentielles peuvent être la source de toutes sortes de difficultés (voir par exemple Auer 1984, Geluykens 1994). Celles-ci proviennent souvent d'une mauvaise évaluation de l'état des connaissances du partenaire, ou d'une attitude insuffisamment coopérative dans la formulation des expressions référentielles. Quand l'énonciateur d'une telle expression perçoit rétrospectivement ce genre de difficulté, il peut par exemple produire une énonciation complémentaire destinée à "réparer" l'information partagée (Apothéloz & Reichler-Béguelin 1999). C'est ce qui se passe dans les exemples suivants, où cette manœuvre conduit également à un changement de combinatoire.

- (30) pis après j'ai eu un premier téléphone. pis là ce.. ben j'ai pris ce. ce. c=t homme d'abord j'ai cru que c'était mon beau-fils. parce que ça pouvait être la suite logique de c= qui s'était passé l= matin (printemps 20)
- (31) alors euh sur ce. les gens qui étaient euh puisque c'était dans une petite commune les gens se sont mis aux fenêtres puisque ça a fait un grand bruit la voiture était en accordéon surtout à l'avant et euh ils ont appelé les pompiers (Lic-92,2 Douce 2,14)

Dans (30) le locuteur se lance dans la formulation d'une clause, extrapolable comme : *ben j'ai pris c=t homme d'abord pour mon beau-fils*. Mais, piétinant puis s'interrompant sur la répétition du démonstratif, il reformule la structure abandonnée sous la forme d'une construction bi-clausale : *c=t homme d'abord j'ai cru que c'était mon beau-fils*. En examinant le contexte gauche de cet exemple (non donné ici), on s'aperçoit qu'il n'y a pas été question de l'homme évoqué dans cet extrait. En d'autres termes, tout porte à penser que le SN démonstratif *cet homme*, dans l'énoncé extrapolé *j'ai pris cet homme pour mon beau-fils*, aurait été perçu comme une expression référentielle indûment égocentrique, compte tenu de l'état courant du savoir partagé. La reformulation dans une construction avec détachement à gauche permet de réparer, au

moins partiellement, cette incongruité en portant à l'avant-plan du discours (en "topicalisant") un référent qui n'avait pas auparavant ce statut. Si cette analyse est correcte, on peut dire que la raison du changement de combinatoire réside, dans cet exemple, dans le souci de gérer la mémoire discursive de la manière la plus intersubjective et coopérative possible.

Dans l'extrait (31), on peut faire l'hypothèse que le locuteur s'apprêtait à dire quelque chose comme *les gens qui étaient aux fenêtres ont appelé les pompiers*. Mais, se rendant compte que son récit saute peut-être des étapes et risque pour cette raison d'être peu compréhensible, il se ravise et donne ou rappelle des informations complémentaires (*c'était dans une petite commune les gens se sont mis aux fenêtres puisque ça a fait un grand bruit...*). Il résulte de cette manœuvre réparatrice, une fois encore, une construction disloquée (*les gens ils ont appelé les pompiers*) interrompue par une parenthèse dont la principale fonction paraît après coup de rattraper des informations d'arrière-plan.

### 5.5. Gestion des repérages énonciatifs

Le problème de la consistance dans l'emploi des expressions déictiques est un sujet classique de la linguistique de l'énonciation. Le principal facteur pouvant rendre délicate la manipulation de ces expressions est l'introduction, par le locuteur et dans son propre discours, de la parole d'autrui sous la forme du discours direct. En effet, deux systèmes de repérage doivent alors être gérés simultanément. La situation se complique encore lorsque l'un des protagonistes de l'énonciation rapportée est aussi un protagoniste de l'énonciation rapportante (le locuteur ou l'allocutaire). L'exemple suivant fait voir ce qui peut se produire alors, et en quoi ce problème a des incidences sur la distinction entre micro-syntaxe et macro-syntaxe :

- (32) D: mais quand même vous m'avez dit récemment que- quand vous en avez parlé que.. au fond la démarche a toujours été celle-ci. il faudrait que mon mari se détermine..  
F: ouais  
D: un peu clairement pour pas vous laisser dans cette euh.. incertitude. qui est extrêmement euh.. malsaine pour vous (été, 9)

Le locuteur D (un homme) s'apprête à rapporter sur le mode du discours indirect, à l'intention de son interlocutrice F, des propos que F lui a tenus quelques jours auparavant (*vous m'avez dit récemment que-*). Mais il s'interrompt et, suite à une parenthèse (*quand vous en avez parlé*), opte pour le discours direct (*il faudrait que mon mari se détermine*) marqué formellement par le possessif de 1<sup>ère</sup> personne *mon* qui renvoie à F. Mais cet ancrage énonciatif ne dure pas. Suite à l'intervention

d'acquiescement de F, probablement sollicitée par D lui-même, D poursuit la construction syntaxique dans laquelle il s'était engagé en revenant inopinément au discours indirect, ce que trahit formellement le pronom *vous*.

Corrélativement à ces inconstances de l'accordage énonciatif, on observe du point de vue syntagmatique les faits suivants. L'abandon par D du discours indirect pour le discours direct implique l'abandon de la complétive : celle-ci est une première fois interrompue immédiatement après *que* à la faveur d'une parenthèse, puis reprise et à nouveau interrompue immédiatement après *que*. La suite (*au fond la démarche a toujours été celle-ci. il faudrait que mon mari se détermine*) est une période préparation + action dont la seconde clause est du discours rapporté direct. C'est au cours de la formulation de cette clause que D retourne inopinément au discours indirect. Tout se passe donc comme s'il y avait réinterprétation de *il faudrait que mon mari se détermine* comme une proposition complétive, soit : *vous m'avez dit récemment [...] qu'il faudrait que votre mari se détermine un peu clairement pour pas vous laisser...* Ce qui correspondrait à un changement de combinatoire de type 4, avec abandon d'une structure macro-syntaxique pour une structure micro-syntaxique.

Quoi qu'il en soit de ces extrapolations, forcément hypothétiques, cet exemple suggère que le retour au discours indirect, ou la difficulté à rapporter devant F des propos de celle-ci en discours direct, est probablement due à la prégnance de la situation d'énonciation et à la difficulté, pour D, de maintenir un pronom de 1<sup>ère</sup> personne pour désigner la personne à qui il s'adresse. Ce serait donc ici la pression de la situation d'énonciation qui serait responsable d'une configuration apparaissant rétrospectivement comme un changement de combinatoire syntagmatique.

## **6. SYNTHÈSE ET COMMENTAIRES**

Une analyse des mécanismes pouvant conduire à un changement de combinatoire doit répondre à deux questions au moins. Il s'agit, d'une part, de mettre au jour les facteurs susceptibles de provoquer l'abandon d'une construction puis une reformulation réparatrice ; d'autre part, de saisir quels peuvent être les raisons qui provoquent, dans la reformulation, l'abandon de la combinatoire micro-syntaxique pour la combinatoire macro-syntaxique, ou l'inverse. Essayons de tirer rapidement quelques enseignements des analyses et cas de figures qui ont été présentés.

### **6.1. L'abandon d'une construction**

Il n'est pas surprenant de constater que les causes de l'abandon d'une construction, quelle que soit le type de combinatoire qui la définit, sont d'abord à chercher dans les multiples facteurs, internes ou externes, linguistiques ou non linguistiques, susceptibles de perturber la mise en discours : énonciations parenthétiques, énumérations longues, piétinements ou adjonctions multiples, impasses ou équivoques syntaxiques perçues en cours de formulation, équivoques référentielles ou topicales apparaissant à la faveur d'une expression informationnellement sous-déterminées, etc. La liste des phénomènes que nous avons passés en revue pourrait être allongée et affinée. Le point commun à tous ces phénomènes est qu'ils alourdissent de façon plus ou moins importante les processus cognitifs, et notamment mémoriels, nécessaires à la mise en œuvre des programmes syntagmatiques et praxéologiques. L'abandon par le locuteur de la formulation en cours signifierait en quelque sorte un renoncement devant l'ampleur de la tâche. Toutefois rien n'interdit de penser que cet abandon puisse également être parfois dicté par des préoccupations plus altruistes, plus "coopératives", comme celle d'épargner à l'allocutaire des formulations dont le décodage risquerait d'être excessivement coûteux.

### **6.2. Le changement de combinatoire**

Plus complexe est la compréhension des logiques qui conduisent, lors de la reformulation, à l'adoption d'une autre combinatoire syntagmatique. Un élément important, non encore mentionné dans ce chapitre, doit être signalé ici : c'est que lorsqu'il y a changement de combinatoire, il semble que ce soit beaucoup plus souvent par abandon d'une construction micro-syntaxique pour une construction macro-syntaxique, que l'inverse (Apothéloz & Zay, 1999). Ce résultat surprenant conduit fatalement à s'interroger sur les fonctionnalités respectives des combinaisons micro-syntaxique et macro-syntaxique. Plusieurs raisons contribuent probablement à l'expliquer.

**6.2.1.** Tout d'abord, on ne peut manquer d'être frappé par le fait que, dans un certain nombre des exemples qui ont été présentés, les séquences micro-syntaxiques et macro-syntaxiques observées n'ont pas tout à fait le même statut observationnel. Alors que les séquences micro-syntaxiques interrompues sont presque toujours des structures programmées et en cours de production, les séquences macro-syntaxiques apparaissent parfois comme des effets discursifs *a posteriori*, comme des sortes de structures fantômes émergeant presque fortuitement de la procédure d'amendement et de rattrapage de la formulation, davantage que comme des structures "intentionnelles".

Autrement dit, alors que les premières sont toujours et indiscutablement des constructions, les secondes ont parfois un statut peu clair relativement à la distinction entre construction et configuration (et montrent du même coup la pertinence de cette distinction). Ce phénomène est tout particulièrement perceptible dans les reformulations donnant lieu à une syllepse, où l'interprétation que nous avons donnée de la séquence a parfois pu paraître quelque peu "forcée". Il y a là indiscutablement une sorte d'artefact de l'analyse, pouvant contribuer à accroître artificiellement le nombre des changements "observés" dans le sens micro-syntaxe > macro-syntaxe.

**6.2.2.** Cependant, ces artefacts ne doivent pas masquer le fait que les combinatoires micro-syntaxique et macro-syntaxique, dans la mesure où elles peuvent se suppléer, se différencient par certains de leurs rendements sémantiques et pragmatiques. Il a été observé depuis longtemps déjà (voir par exemple Halliday & Hasan, 1976) que, à contenu propositionnel équivalent, les constructions macro-syntaxiques comportent davantage d'indications sur la contribution informationnelle de leurs divers constituants. De telle sorte que reformuler sous la forme d'une période macro-syntaxique un contenu dont la formulation a été amorcée dans une construction micro-syntaxique revient souvent à améliorer ou à affiner l'ajustement de la formulation à l'état actuel du savoir partagé (mémoire discursive). Prenons l'exemple classique des questions fermées. On sait que dans ce type d'énoncé, la macro-syntaxe permet, par le phénomène de la dislocation, de délimiter le champ des réponses attendues (Gelukens 1994, Apothéloz 1997). On peut le montrer à partir de l'exemple suivant :

- (33) mais alors je voulais vous demander Monsieur Perrin et à Madame Monique Pelletier Madame le Ministre est-ce que ça n'est pas justement le fait de développer cet enseignement pour les femmes est-ce que ça n'est pas peut-être une un un un très bon moyen de garder un certain nombre de moyens d'exploitation euh en en pleine en en en pleine croissance (corpus Ludwig, p. 85)

Imaginons que le locuteur de (33) ait amorcé une question reconstituable comme (33a), à laquelle il substitue une formulation reconstituable comme (33b) :<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup> De fait, deux analyses de cet extrait sont possibles. La première consiste à interpréter le syntagme *le fait de développer cet enseignement pour les femmes* comme une parenthèse interrompant la question et rappelant le contenu référentiel du pronom *ça*, suivie de la reprise jusqu'à son terme de cette question, avec répétition du tour interrogatif. Selon cette analyse, il n'y a pas de changement de combinatoire. La seconde analyse consiste à considérer ce même syntagme d'abord une parenthèse, qui se voit ensuite réinterprétée comme un constituant détaché dans une période bi-clausale de type dislocation à gauche (solution (33b)). Il y aurait alors un changement de combinatoire de type 3, avec un syntagme recyclé et donc flottant entre deux structures (syllepse). Quoi qu'il en soit, il apparaît que c'est probablement ici un problème de gestion de la référence qui est la cause de l'interruption de la formulation et par conséquent, peut-être, du changement de combinatoire syntagmatique.

- (33a) [...] est-ce que le fait de développer cet enseignement pour les femmes n'est pas justement peut-être un très bon moyen de garder un certain nombre de moyens d'exploitation en pleine croissance
- (33b) [...] le fait de développer cet enseignement pour les femmes est-ce que ça n'est pas justement peut-être un très bon moyen de garder un certain nombre de moyens d'exploitation en pleine croissance

Hors informations prosodiques, la version micro-syntaxique (33a) n'exclut pas une interprétation dans laquelle la question porterait non sur le fait d'« être un bon moyen de garder un certain nombre de moyens d'exploitation en pleine croissance », mais sur le fait que ce soit le développement de cet enseignement qui soit un bon moyen de garder un certain nombre de moyens...etc. Autrement dit, (33a) n'exclut pas des réponses comme (34) :

- (34) non, c'est la réorganisation des enseignements qui est un bon moyen de garder un certain nombre de moyens d'exploitation en pleine croissance

Mais la version macro-syntaxique (33b) présente ce cadre de réponse comme *a priori* exclu ; elle ne laisse attendre comme réactions que celles qui sont interprétables comme réponses à la question *est-ce que ça n'est pas justement un très bon moyen de garder un certain nombre de moyens d'exploitation en pleine croissance*. Or, c'est précisément le détachement à gauche qui a cet effet pragmatique d'exclure du champ de la question le syntagme nominal initial<sup>13</sup>. Ce constat est à rapprocher des observations faites par Sabio (1996) qui note qu'un des effets des détachements à gauche est de soustraire le constituant détaché de la portée d'une modalité, en le plaçant hors du noyau prédicatif.

Dans la mesure où les constructions macro-syntaxiques sont généralement davantage spécifiées, sémantiquement et pragmatiquement, que leurs concurrentes micro-syntaxiques (en termes de stratification de l'information, de présuppositions, etc.), on peut tenir qu'elles permettent une adaptation plus fine de la formulation au contexte informationnel dans lequel elle intervient. De ce point de vue il n'est guère surprenant qu'elles soient utilisées comme solution de dépannage toutes les fois qu'une difficulté apparaît et qu'il s'avère nécessaire d'opérer un "réglage fin" de l'organisation topicale et informationnelle de l'énoncé, afin d'accommoder ce dernier à l'état supposé de la mémoire discursive.

Que dans la conversation quotidienne, c'est-à-dire quand la parole fonctionne en mode de brouillon continu, une tendance se manifeste à fragmenter la syntagmatique discursive en petites unités micro-syntaxiquement autonomes, n'est pas non plus

---

<sup>13</sup> Cela demeure vrai même si, comme c'est peut-être le cas ici, l'extraposition peut aussi être provoquée par la longueur du syntagme nominal.

surprenant. A cet égard le supplétisme entre micro-syntaxe et macro-syntaxe apparaît comme une ressource permettant une accommodation continue de la formulation aux aléas environnementaux aussi bien qu'aux difficultés internes que peut rencontrer la mise en discours. A cela s'ajoute que certaines constructions disloquées, et notamment les "dislocations à gauche", sont parfois utilisées dans la conversation comme techniques de prise du tour de parole, si on en croit certains travaux (par exemple Duranti & Ochs, 1979).

**6.2.3.** Quant aux changements de combinatoire inverses (abandon d'une construction macro-syntaxique pour une construction micro-syntaxique), non seulement ils sont considérablement moins fréquents, mais ils enchaînent souvent deux formulations complètes. Ils paraissent osciller alors entre deux rendements, qu'il n'est d'ailleurs pas toujours aisé de distinguer.

Dans le premier cas, la reformulation fonctionne comme une marque de clôture, de fin de séquence, pouvant éventuellement être interprétée en conversation comme un signal de passage du tour de parole. Quand elle est disjointe de la première formulation, suite par exemple à une longue digression, sa fonction de balisage et de récapitulation est encore plus manifeste. Roubaud (2000) a ainsi observé d'assez nombreuses séquences enchaînant une pseudo-clivée et une clivée, qui paraissent liées à cette fonction démarcative :

- (35) oui ce qui est dommage c'est que généralement ils font venir les plus mauvais + (...) c'est ça qui est dommage (in Roubaud 2000: 394)

Dans le second cas, la reformulation pourrait être expliquée par une sorte de réaction normative (certaines configurations macro-syntaxiques sont stigmatisées par la norme). Le tout s'apparenterait alors à ce qu'on pourrait appeler un enchaînement PRÉFORMULATION – FORMULATION, et ce serait ici une sorte de "surmoi grammatical" qui serait à l'œuvre dans la reformulation. Tel est peut-être le cas de l'extrait suivant, déjà commenté plus haut sous (18) et repris ci-dessous :

- (36) ce qui l'a euh + ce qui l'a sollicité si tu veux c'est c'est le contexte + il a fait attention au contexte (in Roubaud 2000: 370)

On constate en outre ici que c'est peut-être une ambiguïté, plus exactement une homonymie de construction (*ce qui l'a sollicité* VS *ce qu'il a sollicité*), qui a conduit à une reformulation dans une construction micro-syntaxique. En ce cas cette reformulation a encore plus clairement une dimension réparatrice.

## RÉFÉRENCES

- Apothéloz D. (1997). Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations, in : A. Berrendonner & D. Miéville (éds), *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, Berne : Peter Lang, 183-217.
- Apothéloz D. (2003). La rection dite “faible” : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? *Verbum*, 25, n° 3, 241-262.
- Apothéloz D. & Reichler-Béguelin M.-J. (1999). Interpretations and functions of demonstrative NPs in indirect anaphora, *Journal of Pragmatics*, 31, 363-397.
- Apothéloz D. & Zay F. (1999). Incidents de la programmation syntagmatique : reformulations micro- et macro-syntaxiques, *Cahiers de linguistique française*, 21, 11- 34.
- Apothéloz D. & Zay F. (2003). Syllepses syntagmatiques dans l'improvisation orale. In : Fernando Sánchez Miret (éd.), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica* (Salamanca 24-30 septembre 2001), Vol. II/1. Tübingen : M. Niemeyer.
- Ashby W. J. (1988). The syntax, pragmatics, and sociolinguistics of left- and right-dislocations in French, *Lingua*, 75, 203-229.
- Auer J.C. P. (1984). Referential problems in conversation, *Journal of Pragmatics*, 8, 627-648.
- Benveniste E. (1966). De la subjectivité dans le langage, in : *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard, 258-266.
- Blanche-Benveniste C. (1989). Constructions verbales “en incise” et rection faible des verbes, *Recherches sur le français parlé* 9, 53-74.
- Blanche-Benveniste C. (2002). Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les *dispositifs* de la rection verbale, in : H.L. Andersen & H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne : Peter Lang, 95-118.
- Boutet J. & Fiala P. (1986). Les télescopages syntaxiques, *DRLAV* 34-35, 111-126.
- Cappeau P. (1999). Apostille sur certains sujets à l'oral, *Faits de langue*, 13, 230-234.
- Debaisieux J.-M. (1994). *Le fonctionnement de parce que en français parlé contemporain. Description linguistique et implications didactiques*, Thèse de doctorat, Université de Nancy 2.
- Delomier D. & Morel M.-A. (1986). Caractéristiques intonatives et syntaxiques des incises, *DRLAV*, 34-35, 141-160.
- Duranti A. & Ochs E. (1979). Left-dislocation in italian conversation, in : T. Givón (ed.), *Syntax and Semantics, vol. 12 : Discourse and Syntax*. New York : Academic Press, 377-416.
- Fornel M. de (1988). Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation, *Langue française*, 78, 101-123.
- Geluykens R. (1994). *The Pragmatics of Discourse Anaphora in English. Evidence from Conversational Repair*, Berlin : Walter de Gruyter.
- Grobet, A. (2002). *L'identification des topiques dans le dialogue*. Bruxelles : De Boeck & Larcier / Duculot.

- Guiraud P. (1966). Le système relatif en français populaire, *Langages* 3, 40-48.
- Gülich E. & Kotschi T. (1983). Les marques de la reformulation paraphrastique, *Cahiers de linguistique française*, 5, 305-351.
- Halliday M.A.K. & Hasan R. (1976). *Cohesion in English*. Londres : Longman.
- Laforest M. (1998). Hésitation et situation d'interaction : une étude de la variation intra-individuelle, in : C. Paradis, D. Vincent, D. Deshaies, M. Laforest (eds), *Papers in Sociolinguistics*. Québec : Ed. NotaBene, 187-197.
- Perelman C. & Olbrechts-Tyteca L. (1958). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Roubaud M.-N. (2000). *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*. Honoré Champion.
- Sabio F. (1996). *Description prosodique et syntaxique du discours en français: données et hypothèses*. Université de Provence, thèse de doctorat.
- Simon A.C. (2001). Le rôle de la prosodie dans le repérage des unités textuelles minimales, *Cahiers de linguistique française*, 23, 99-125.
- Zay F. (1995). Notes sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses, *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)*, 23, 203-223.